iNSTIC
Institut supérieur des techniques industrielles et de la communication

Master Management du développement durable

Bac +5

Une formation, un métier

Véritable interface entre les différents acteurs de l'entreprise et ses parties prenantes (clients, fournisseurs, riverains, organismes publics et associatifs…), le titulaire du Master Management du Développement Durable participe à la prise en compte et à la mise en oeuvre des principes du développement durable dans la politique et la stratégie de l'entreprise.

Objectifs professionnels

Les activités ou missions du manager opérationnel du développement durable nécessitent de :

. Comprendre les principes du développement durable

. Connaître les principes et les outils de communication

. Comprendre les différents types de management

. Connaître les principaux textes de réf. sur les ICPE

. Savoir mettre en application de l'éco-conception dans son entreprise

. Connaître les impacts de la chaîne logistique sur l'environnement

. Proposer et réaliser des actions en vue de l'optimisation de la consommation énergétique

. Acquérir les méthodes de management HQE

. Maîtriser la réglementation relative aux déchets

. Connaître les enjeux de la sécurité en entreprise

. Apporter de meilleures conditions de travail pour le personnel

. Insérer l'entreprise dans la vie locale

. Conseiller et aider la direction à partir d'un diagnostic développement durable

. Construire une évaluation de la performance du système dév. durable

Débouchés

. Chargé de Sécurité - Hygiène - Environnement

. Manager du développement durable

. Risk manager

Il sera en lien avec toutes les fonctions de l'entreprise : qualité, sécurité, environnement, ressources humaines, achat, gestion, production, management, marketing, commercial ; dans des secteurs variés au sein de moyennes ou grandes entreprises.

Validation

. Une qualification professionnelle : Certificat de Qualification Professionnelle « Coordonnateur(trice) Développement Durable » ; délivrée par l'UIMM

RENTRÉE PRÉVUE EN NOVEMBRE

durée : 24 mois

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :
De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :
prise de rdv au 04.72.72.01.01. Il vise à cerner la motivation pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Signature du contrat de professionnalisation :
Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

. Étudiants ou salariés titulaires d'une licence ou un BAC +3 équivalent dans le domaine tertiaire ou industriel.

. Salariés d'entreprise titulaire du BAC et justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum.

INSTIC

Institut supérieur des techniques industrielles et de la communication

Management du développement durable

Programme de formation

formation: 19 semaines

Gouvernance et pratiques managériales
. Les enjeux du dév. durable pour l'entreprise
. Communication interne et externe
. Management transversal
. Règlementation et veille règlementaire

Responsabilité environnementale et sécurité au travail
. Eco-conception
. Logistique, transport et stockage
. Les défis d'une gestion de l'eau optimale
. Réduire ses impacts en termes de rejet atmosphérique
. Maîtriser sa consommation d'énergie
. Gérer ses déchets de manière durable
. Maîtriser les impacts de son activité sur les sols
. Les enjeux de la sécurité
. Ergonomie, troubles musculo-squelettiques
. Les risques dans l'entreprise

Responsabilités sociétale et économique de l'entreprise
. Transport des salariés, accessibilité
. Relation de l'Homme au travail
. Emploi, compétences, formation
. Intégration territoriale de l'entreprise
. Relations commerciales, risques économiques et politiques d'achat
. Production et politique de tarification
. Coûts et investissements
. Contrôle et pérennité

Mise en œuvre de la politique Développement Durable
. Stratégie et politique du dév. durable
. Relations avec les parties prenantes
. Conduite de projet

Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

. Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de son OPCA.

. INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise.

. INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier.

. INSTIC réalise un suivi pédagogique.

Organisation et statut durant la formation

L'alternance

. 3 semaines en entreprise, 1 semaine en formation.

. Les périodes en entreprise et à l'école se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.

. L'alternant a le statut de salarié de l'entreprise avec un contrat de travail.



x 12
12 pers. maximum

Suivi individualisé: classe de 12 élèves maximum.

Stage alterné possible

Temps partiel : **stage alterné** durant la formation.

1 ordinateur et 1 support de cours par stagiaire

Matériel informatique et support mis à disposition des élèves.

Cette formation peut-être également préparée en formation continue, en formation individuelle ou congé individuel de formation (CIF), en collaboration avec le centre CTI Formation.

Instic - 30 Rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - 04.72.72.01.01
Institut Supérieur des Techniques Industrielles et de la Communication
SIRET : 82439101500016 - Code APE : 8559A

CTI FORMATION
Créateur de compétences

Document non contractuel